

Monsieur le DASEN et les membres de l'administration,
Cher.es collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner les recours déposés suite au refus de temps partiel ou de mise en disponibilité.

Il n'est jamais anodin de faire le choix de réduire, voire de renoncer à ses revenus, dans un département où le coût de la vie reste si particulièrement élevé. Cette démarche traduit bien souvent une nécessité impérieuse, personnelle ou familiale. Elle mérite, à elle seule, une attention bienveillante et un examen attentif, loin des considérations strictement comptables. A cet égard, pour faire un sort aux chiffres les demandes de temps partiels si elles étaient toutes accordées nécessiteraient moins de 6 ETP pour un département de plus de 8000 agents...

Nous espérons que les éclairages apportés par les représentant·es du personnel permettront une réévaluation positive des situations étudiées au moment où les assises de la santé scolaire soulèvent la question du bien-être à l'école. Pour autant, nous sommes bien conscients des tensions qui pèsent sur les ressources humaines, notamment sur la couverture des postes... dont ne devraient pas être victimes collatérales nos collègues.

Nous souhaitons plus largement évoquer ici brièvement quelques points marquants de la situation dans les Yvelines :

- **Le redécoupage des circonscriptions**, apparemment dicté par des logiques arithmétiques, au détriment des réalités fines de terrain : les CPC, TS, les PsyEN en ont fait les frais, sans concertation, ou parfois in extremis. A cet égard, nous alertons sur le lancement de la nouvelle circonscription de Limay : nouvel.le IEN attendu.e, nouvelle équipe de CPC, un siège de circo délocalisé de l'autre côté de la Seine dans des locaux partagés, pas encore inaugurés mais déjà exigus. Le résultat du mouvement déterminera le casting qui devra construire l'identité et le collectif de ce nouveau territoire en REP. Bon courage à eux.
- **Le mouvement départemental justement**, dont les résultats sont attendus... mais qui restent, pour l'instant, enfermés dans une « boîte noire » algorithmique. Depuis 2019, la confiscation des documents de travail et des espaces de dialogue a considérablement affaibli la transparence et la qualité du dialogue social. Nous accompagnons nos collègues depuis deux semaines dans leur démarche de correction de barème. Combien passeront à la trappe faute de visibilité pour les élu.es ?
- Concernant le **nouveau barème des échelons**, nous avions proposé une reconnaissance réelle du reclassement pour les secondes carrières. Malheureusement, le résultat est largement en deçà des attentes. Sur un total de 7 points possibles, seuls 2 à 3 points sont accordés jusqu'au 10e échelon, sans progressivité réelle. Pire encore : notons certaines incohérences, comme le fait que le 7e échelon de la Hors-Classe soit mieux valorisé que certains échelons de la Classe Exceptionnelle. Quelle reconnaissance du parcours professionnel !? Vivement la suppression de la classe ex et son remplacement par des échelons supplémentaires de la HC accessibles à toutes et tous.
- Et toujours les **vœux dits « MOB »**, imposés contre leur consentement, pour forcer les collègues à formuler des choix qu'ils n'auraient jamais envisagés de faire.

Nous n'évoquerons pas ici, faute de temps, les difficultés persistantes liées au remplacement, les journées d'école perdues, ni les tensions croissantes qui affectent l'ensemble de notre communauté éducative. Nous revenons enfin sur 3 points :

- **Le manque d'AESH** est un point d'alerte permanent. Trop d'élèves restent encore sans accompagnement adapté, en dépit des notifications MDPH. Nous aimerions savoir quelles **prévisions budgétaires** sont envisagées pour l'année scolaire 2025-2026 afin d'assurer une couverture plus conforme aux besoins.
- **Le maintien des ISSR** pour les titulaires remplaçants affectés sur des **postes dits vacants** soulève aussi des interrogations. Il est indispensable de garantir ces indemnités, car elles constituent une juste compensation pour les contraintes spécifiques liées à la mobilité. La suppression de ces ISSR serait perçue comme une rupture d'engagement et une forme de mépris envers les personnels les plus exposés.
- La **mise en œuvre des formations liées aux nouveaux programmes** illustre une fois de plus le manque de coordination entre circonscriptions : chacune a "fait à sa sauce", certains collègues ayant vu toutes les formations annulées, d'autres constatant que l'intégralité des **108 heures a été absorbée** sans réelle concertation. Pire encore, dans plusieurs cas, des heures non utilisées sont **reportées sur l'année suivante**, sans tenir compte des changements d'affectation des agents.

Nous appelons aujourd'hui à des décisions humaines, transparentes et équitables. Parce qu'on ne construit pas une École stable et apaisée en niant les réalités du terrain. Et parce qu'il est urgent de restaurer une confiance aujourd'hui abîmée.

Nous vous remercions de votre attention.